

## CHOSSES ET AUTRES

Un brave campagnard parlait l'autre jour de son fils.

« Je me suis, disait-il, imposé bien des privations. Mais, au bout d'hu, c'est un beau monsieur que me fait honneur. On parle de lui. Le voilà célèbre. »

— Et il se fait donc lui demander quelqu'un.

— Il est dentiste ! répondit le bonhomme avec un sourire d'orgueil.

Toujours intéressante, quoique datant déjà de quelques semaines.

Peu de jours avant la première représentation de l'*Étranger*, M. Alexandre Dumus rencontrera M. Auguste Vacquerie.

— Eh bien, hier-d'hu, vous allez donc proposer l'*Ami* ?

— Où, soyez sûr, que si nous la demandons, répliqua l'auteur des *Mémoires de l'histoire*, ce que nous sommes certains de ne pas l'obtenir.

Au sujet de l'*Ami*.

— Moi, j'aime beaucoup les tableaux de Protat.

— Peut-être une sorte de talent qui lui soit.

— Et qui voilà aussi.

*Jeune d'Arce* et Adrien Huart du Châtelain.

— Au Palais de Justice ;

— Le prévenu, (la prévenu). Pourquoi avez-vous trappé monsieur, qui est un dé vos amis ?

Le prévenu. — Parce qu'il m'a offert une place pour entendre *Jeune d'Arce*.

(Le prévenu est acquitté.)

Un mot de gamin, entendu par Domino du Gaulois.

Un gamin piaule et glapit aux oreilles de deux individus qui causent sur un trottoir.

L'un d'eux, impatié, finit par le menacer d'un coup de pied quelque part.

Le gavroche commence par me mettre à distance, puis il s'écrie de cette voix traînante dont il a le monopole :

— Oh ! là ! là ! des escaignes pas vernis ! mer-ri ! on a refusé mieux que ça !

Chômage des vaches invigilées du Nord

LIGNES DE MONS, PIERRE ET AREN A PARIS, AVEC ANNEXE.

Canal de Mons à Condé. — Partie française, du fer au 15 juillet. — Partie belge, au chômage.

Escaut. — De Condé à Valenciennes, du 3 au 23 juillet. — De Valenciennes à Cambrai, du 7 au 27 juillet.

Canal de Saint-Quentin. — De Cambrai au bief de partage, du 11 au 26 juillet. — Bief de partage, du 18 juillet au 6 août. — De Lescamps à la Frette, du 17 juillet au 2 août. — De la Frette à Chauny, du 20 juillet au 4 août.

Canal de Monicamp et de l'Oise, du 28 juillet au 10 août.

Oise. — De Janville à Boran, du 25 juillet au 13 août. — De Boran à Seine, du 28 juillet au 18 août.

Canal de Saint-Denis. — De la Briche à Villeneuve, du 31 juillet au 18 août.

Canal de Saint-Martin. — De la Briche à la Seine, du 19 au 16 septembre.

ANNEXE DU POUVOIR DES ARMES.

Sarpe moyenne. — De Courchelettes à Lille, du 8 juillet au 4 août.

Sarpe supérieure. — De Corbehem à Arras, du 14 juillet au 10 août.

ANNELE SUR AMIENS ET SAINT-VALERY.

Canal de la Somme, pas de chômage.

LIGNE DE MONS-LILLE, AVEC ANNEXE.

Canal de Mons à Condé. — Partie belge, du fer au 15 juillet.

Escaut. — De Ghéhaë à la frontière, du 4 au 15 juillet.

Canal de Pormerée à Anzing, du 4 au 15 juillet.

Escaut belge. — De la frontière au barrage d'Antoing inclusivement, du 4 au 15 juillet.

Les autres matelots ont été acquittés.

La cour a donné au steward une gratification de 50 livres sterling.

NOUVELLES DE ROME.

Rome, 4 mai. — Le cardinal Frauchi est allé rendre au roi de Grèce la visite que ce dernier avait faite dimanche au pape. Le roi de Grèce lui a dit que le différend survient entre la Grèce et le Vatican, à la suite de la nomination de l'archevêque catholique d'Athènes, sera aplaudi.

Le roi et la reine de Grèce ont quitté aujourd'hui Florence allant à Venise.

Le roi D. Alfonso a écrit au Pape une nouvelle lettre lui assurant que l'Espagne est catholique et que, par conséquent, on ne doit pas craindre pour le catholicisme les conséquences de l'article de la constitution relatif à la liberté religieuse. Il ajoute que, du reste, cette liberté ne lèse pas l'esprit du concordat de 1851.

Les autres matelots ont été acquittés.

La cour a donné au steward une gratification de 50 livres sterling.

RETTA DENTAL DENTISTE sans crochets sans douleur.

douard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté S. M. le Roi de Belgique.

Roubaix, rue de l'Esplanade, 6, Roubaix.

MAISON PAPETTE.

ANNELE SUR LA CHAMONNIERE.

Mons. — Ces derniers ont l'avantage de ne pas être en deçà; ils ne nécessitent pas d'extensions et maintiennent dans leur état de pureté.

Le Dr. Salar Yung, prince du Nizam (Indes) est attendu ce soir ici.

EN ORIENT.

Ven, 4 mai, soir. — Les nouvelles de Raguse et de Castelnovo annoncent que le royaume français et l'Inde britannique, soit en colonie française, soit en colonie française, soit dans les colonies françaises et les autres pays de l'Union générale des postes, certes n'ont pas été décreté le 29 octobre 1875.

Décrets portant promotions dans le corps de l'artillerie de la marine et des colonies.

Décrets nommant M. le président et le vice-président des conseils de prud'hommes de Paris et de la Ferté-Macé.

Nominations de percepteurs.

III dans le Journal officiel : M. Ricard étant de retour à Paris, l'intérieur, dont avait été chargé M. Dufaure, président du conseil, garde-sceau, ministre de la Justice et des cultes, a cessé à partir de ce jour.

Boulevard de Paris

GRAND MUSÉE d'ANTHROPOLOGIE, d'EMBRYOLOGIE, d'ATOMATE et de POMOLOGIE en 6 parties, contenant 2,200 objets artistiques. Direction P. S. DANIEL.

Tous ces groupes et figures ont été exécutés par M. P.-S. DANIEL, qui récemment enco-

re a reçu de l'Académie des beaux-arts de Copenhague deux médailles en argent et une en or; une médaille d'honneur lui a été décernée à l'Exposition universelle de Paris (section suédoise). Les figures des deux grands Musées de M. Harikoff, qui jouissent d'une réputation européenne, ont été confiées également par M. Daniel. Il ose compter sur un bon accueil de la part du public.

Le Musée est visible tous les jours.

11111

PLACE DU MARCHÉ AU CHARBON, près la gendarmerie

Grand Théâtre des Variétés sous la direction de M. DELHAYE.

Aujourd'hui et jours suivants. Grande représentation

Pour terminer les soirées : Grandes Pantomimes.

Le conseil municipal de Paris a

commencé à discuter dans sa séance d'hier les subventions allouées habituellement à de nombreuses sociétés charitables particulières.

Le rapporteur, M. Thulé, propose de rappeler celles qui sont accordées aux sociétés ayant par un point quelque chose d'attache religieuses. Cette proposition, quoique vivement combattue par plusieurs conseillers et par le professeur de la Seine, a été cependant adoptée et la subvention a été refusée à un certain nombre de ces sociétés.

La discussion continuera samedi sur le même sujet.

Le conseil a voté la somme de 1,800,000 pour l'élargissement de la rue Sibot.

Petite bourse du soir :

Emprunt, 105.10.

Turc, 12.43.

DEPÉCHE TELEGRAPHIQUE

PARIS, 3 mai, 9 h. 40 s.

La cour d'appel de Paris a confirmé aujourd'hui son arrêt par défaut sur l'appel à minima contre les *Droits de l'Homme* pris à l'article du 5 mars, intitulé *Amnistie et centre gauche*, condamné par le tribunal de Meaux.

Paris, 4 mai, 10 h. 55 s.

La commission du budget a entendu les rapports de M. Bardoux sur l'instruction publique, de M. Lepère sur la justice, de M. Albert Grévy sur les affaires étrangères.

Il résulte du rapport de M. Bardoux, que le ministre de l'instruction publique demande une augmentation de 3 millions 1/2 pour améliorer l'instruction publique dans les divers degrés; un million est destiné à augmenter l'allocation pour la construction d'écoles.

La commission proposera des économies sur le budget de la justice et des cultes pour compenser ces 3 millions 1/2.

Le rapport de M. Lepère propose concomitamment de supprimer les deuxièmes chambres dans tous les tribunaux de première instance, de diminuer les chambres dans les quatre cours d'appel, de supprimer par certain nombre de conseillers dans toutes les autres cours d'appel, de supprimer tous les tribunaux de première instance jugeant moins de cent affaires annuellement.

Le rapport du budget des cultes a été ajournée sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une demande de M. Flouquet qui voudrait conférer préalablement avec des co-signataires de l'amendement proposant la suppression du budget des cultes.

Le rapport de M. Grévy, propose diverses réductions au budget des affaires étrangères.

Mais le sentiment de la commission s'est manifesté presque unanime, pour le maintien intégral du budget des affaires étrangères.

L'ajournement est accordé, mais le rejet de l'amendement est certain.

Le début de la session, une question sera adressée au ministre des travaux publics, des finances et des beaux-arts, sur l'état de la question de liquidation de la liste civile impériale.

Le discours du budget des cultes a été ajourné sur une